



Conseil économique et social

Distr. générale
24 mai 2006
Français
Original: anglais

Rapport du Forum des Nations Unies sur les forêts sur les travaux de sa sixième session

(27 mai 2005 et 13-24 février 2006)

Rectificatif

1. **Sans objet en français**
2. **Chapitre premier, section A, projet de résolution**

L'alinéa b) du paragraphe 11 *doit se lire ainsi* :

Étudier les questions définies dans le programme de travail pluriannuel afin de communiquer au Forum les points de vue régionaux et sous régionaux sur ces questions;

3. **Chapitre premier, section A, projet de résolution**

Le paragraphe 29 *doit se lire comme suit* :

Décide que le Forum devrait, dans les limites de ses ressources, convoquer un groupe de travail spécial à composition non limitée pour une durée maximale de cinq jours afin d'examiner, pour l'aider dans ses délibérations, la teneur de cet instrument juridiquement non contraignant à partir de l'état récapitulatif et des observations visés aux paragraphes 27 et 28 ci-dessus; ce groupe devrait être convoqué au moment opportun pour que les résultats de ses travaux soient diffusés dans toutes les langues avant la septième session du Forum. Il devrait être ouvert à tous les États Membres, aux organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et aux représentants des grands groupes;

4. **Sans objet en français**
-

